

<b>Zeitschrift:</b>	Suisse magazine = Swiss magazine
<b>Herausgeber:</b>	Suisse magazine
<b>Band:</b>	- (2014)
<b>Heft:</b>	301-302
<b>Artikel:</b>	Chenaux, révolutionnaire gruérien : une énigme historique vieille de 2 siècles enfin résolue
<b>Autor:</b>	Romanens, Jean-Claude
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-849337">https://doi.org/10.5169/seals-849337</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# GÉNÉALOGIE

# Chenaux, révolutionnaire gruérien

Une énigme historique vieille de 2 siècles enfin résolue

par Jean-Claude Romanens

Plusieurs mois de recherches auront été nécessaires pour retrouver la trace et reconstituer la vie du fils aîné de Pierre-Nicolas Chenaux, le chef de la révolution gruérienne de 1781. Un travail minutieux dans les dépôts d'archives suisses et françaises permet désormais de lever un voile sur le destin obscur de « l'orphelin de la révolution Chenaux ».

Pierre-Nicolas Chenaux est né en 1740 à La Tour-de-Trême, un petit village de la Gruyère situé près de Bulle. Issu d'une famille de riches propriétaires terriens, Chenaux se voit aux affaires mais sans le succès escompté. Pire, une faillite le menace en 1780.

Politiquement et économiquement, nous sommes dans une période troublée dans le canton de Fribourg. Profitant des sympathies que son franc-parler et ses critiques virulentes envers le régime patricien lui procurent, Chenaux va se lancer dans une fuite en avant.

Le 29 avril 1781, à la tête d'un petit groupe réuni à Bulle à l'auberge de L'Epée couronnée, il imagine un putsch avec Raccaud et l'avocat Castella afin de s'emparer de Fribourg, la capitale et siège du gouvernement. Mais ce dernier, informé du projet, ordonne son arrestation<sup>1</sup>. C'est un compagnon de Chenaux qui l'assassine dans la nuit du 4 au 5 mai afin de toucher la récompense promise par Leurs Excellences. Le corps du condamné est alors décapité et démembré en public. Victime de la *damnatio memoriae*, le révolutionnaire gruérien est oublié jusqu'en 1848.

## L'orphelin de la révolution

Son fils, Joseph Chenaux est l'aîné de huit enfants : il a 14 ans lorsque son père disparaît. En 1784, l'« orphelin de la révolution » part à Paris en service particulier comme de nombreux Confédérés avant lui. Il intègre la compagnie Maillardoz, au régi-

ment des gardes suisses. Dès lors, le jeune homme n'aura de cesse de s'employer à déstabiliser la Garde suisse de l'intérieur et ainsi pouvoir venger la mort de son père. Il adhère le 5 septembre 1790 au Club helvétique de Paris fondé par l'avocat Castella réfugié en 1781 en France et l'un des cerveaux du soulèvement Chenaux.

Enfin, il s'illustre lors de la tragique journée du 10 août 1792 où son témoignage à charge permet d'accabler les officiers issus de la noblesse fribourgeoise et par là assouvir sa vengeance ... « À partir de là, on perd sa trace [...]. Son étonnante destinée s'achèvera dans l'anonymat. Avant de tomber dans l'oubli »<sup>2</sup> note l'historien Alain-Jacques Czouz-Tornare.

Le pouvoir d'alors a tout fait pour effacer le souvenir du père et je vais tout faire aujourd'hui pour empêcher l'histoire du fils de disparaître.

Lors de mes premières recherches aux Archives de l'État de Fribourg, en consultant le recensement de population de La Tour-de-Trême de 1811, un indice attire mon attention. Au bas d'un feuillet figurait la mention d'un certain Joson Chenaux<sup>3</sup>, domicilié à Lyon et âgé de 45 ans, soit approximativement l'âge qu'aurait dû avoir le fils de Chenaux à cette époque.

La piste de Lyon s'ouvre donc et les recherches commencent aux Archives départementales de la capitale des Gaules. Je décide, dans un premier temps, de consulter les tables alphabétiques des mariages pour la période antérieure à 1812. C'est finalement dans la table de l'année 1793, à la date du 15 juillet, que je trouve un mariage où l'époux se nomme Pierre-Joseph Chenaux ! Maintenant, il ne me reste plus qu'à espérer que le registre soit disponible et en état d'être consulté. Peut-être a-t-il été détruit ou des pages ont-elles été arrachées ?

Une rapide recherche dans l'inventaire me rassure rapidement : oui, le registre existe bien et oui, il est consultable ! Vite, je

tourne les pages numérisées du vénérable document, les faisant défiler aussi vite que peut me le permettre la malheureuse souris de l'ordinateur qui se débat sous mes doigts fébriles. Enfin le mois de juillet, et le 13 avec pour numéro d'ordre le 131 – numéro que j'ai pris soin de noter. J'en commence la lecture en priant le ciel et mes pénates que cela soit le bon cette fois-ci.

Imaginez mon émoi en parcourant ces lignes tracées à l'encre noire qui défilent lentement sous mon doigt : « le citoyen Pierre-Joseph Chenaux, élève à l'académie vétérinaire nationale du canton de la Guillotière, y demeurant âgé de 26 ans... » – l'âge correspond parfaitement mais vétérinaire, quelle idée !

Je poursuis, pressé d'arriver au dénouement, à la joie ou à la déception d'une énième fausse espérance : « ... fils légitime de défunt Pierre-Nicolas Chenaux qui étoit habitant du lieu de La Tour-de-Trême, canton de Fribourg en Suisse ... ». J'ai du mal à contenir ma joie en laissant échapper un soupir de soulagement suffisamment fort pour déranger certains vieux habitués de la salle de lecture. Une rigueur toute professionnelle reprend aussitôt le dessus : il me faut connaître l'identité de la mère afin de pouvoir valider définitivement cette découverte. Le temps de retrouver la ligne où je me suis arrêté et la délivrance arrive enfin : « ... et de Claudine Garin ». C'est bien lui et mon intuition a été la bonne. Une nouvelle phase de recherche peut désormais s'ouvrir qui va me permettre de reconstituer la vie de ce Fribourgeois exilé à Lyon, dans cette grande cité où la colonie suisse a été très nombreuse.

## La colonie suisse de Lyon

Je découvre qu'à l'époque de son mariage, Joseph Chenaux est élève à l'Académie vétérinaire de Lyon<sup>4</sup>. Chenaux n'est pas le



Inauguration de la statue de Chenaux à Gruyères en 1933.

seul Gruérien à y étudier l'art vétérinaire. Ainsi en 1813, Nicolas Castella, fils d'un médecin de Gruyère établi à Bulle, obtient de sa commune une bourse de 12 louis afin de venir se former à Lyon.  
Joseph Chenaux a « rendu grosse » une jeune femme de 18 ans, fille d'un « marchand de volailles et tondeur de poils de chevaux » de La Guillotière. Peut-être l'a-t-il séduite lors d'une inspection vétérinaire du poulailleur paternel... Il l'épouse le 15 juillet 1793, soit deux jours avant l'exécution de Joseph Chalier à Lyon et quelques semaines avant le début de la Terreur, sombre période de la Révolution française durant laquelle environ 30 000 Lyonnais sont massacrés. Parmi ceux-ci figurent de nombreux Suisses : un marchand toilier natif de Saint-Gall, un jeune ouvrier chocolatier de la place de la Fromagerie et un horloger genevois, pour ne citer que ceux-ci. Le gouvernement fribourgeois savait parfaitement où se trouvait le fils de Chenaux. Si ce dernier avait vraiment voulu se cacher, il aurait choisi une autre ville que Lyon où la communauté suisse était très importante et parmi laquelle se trouvaient de nombreux ressortissants de La Tour-de-Trême.

Joseph Chenaux a toujours été en lien avec sa patrie d'origine. En témoignent plusieurs documents retrouvés.

Il est domicilié au n° 8 de la place Confort à Lyon (immeuble démolie vers 1822) puis rue d'Amboise n° 10 où il est propriétaire d'un lot d'habitation. Pour arrondir ses fins de mois, il loue des pièces à Antoine Cotton, revendeur d'eau-de-vie ainsi qu'à Pierre Aubert, marchand de volailles comme lui. Plusieurs compatriotes habitent le quartier et notamment Joseph Baretta qui tient le *Café Suisse* et y fabrique un fameux chocolat pour Monseigneur le duc et Madame la duchesse d'Angoulême. On y trouve également un liquoriste, le sieur Bossens, fribourgeois comme Chenaux ainsi qu'un négociant vaudois, Jean Henry Despont. Joseph Chenaux exerce divers métiers : vétérinaire, surveillant de nuit, ouvrier à La Monnaie de Lyon puis marchand de volailles. On trouve sa trace encore en 1803 dans les archives suisses et notamment celles de l'État de Genève : un passeport donné à « Joseph Chenaux, 36 ans, de La Tour de Trême, capitaine au service de France dans les Auxiliaires Helvétiques, pour lui permettre d'aller à Lyon pour affaire de famille ».

Le fils Chenaux décède le 6 février 1835 à Lyon dans une certaine misère. Il a eu neuf enfants de son épouse, cinq filles et quatre fils dont Benoît Chenaux né trente ans après l'assassinat de son illustre grand-père. Benoît est marinier sur les quais de Saône avec son beau-frère puis devient tisseur à Caluire. Il a 20 ans lors de la révolte des Canuts en 1831.

Le petit-fils lyonnais du révolutionnaire gruérien s'éteint en 1876 à Lyon et avec lui disparaît le nom de Chenaux. Mais Benoît est-il vraiment le dernier descendant mâle du révolutionnaire gruérien ? L'enquête continue ... ■

**L'auteur est géénéalogiste professionnel.** [www.genealogiesuisse.com](http://www.genealogiesuisse.com)

<sup>1</sup> « Soulèvement Chenaux » par Georges Andrey, article in *Dictionnaire Historique de la Suisse* <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17210.php>

<sup>2</sup> « Un Chenaux à l'étrange destin », article d'Eric Bulliard, in *La Gruyère* n° 64, 3 juin 2008.

<sup>3</sup> Joson ou Dzson (Dzozet) : diminutif en patois gruérien de Joseph.

<sup>4</sup> Il a 10 ans lorsque son père, ruiné, se met à vendre des mulets. De cette époque date peut-être son intérêt pour les animaux et l'art vétérinaire ?